

50%

des personnes
interrogées début 2021
déclaraient ne pas
souhaiter se vacciner

fausses informations qui circulent sur la dangerosité des vaccins (par exemple, à propos du vaccin contre la rougeole censé provoquer l'autisme ou celui contre l'hépatite B supposé favoriser la sclérose en plaques) ne fonctionne pas mieux et peut même, dans certains cas, renforcer ces fausses croyances. Dans une étude menée par le Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDÉ, université de Paris – CNRS) en collaboration avec Ipsos fin 2020, nous avons testé une autre stratégie, qui consiste à demander aux individus d'anticiper le regret qu'ils pourraient ressentir s'ils ne se faisaient pas vacciner et qu'ils étaient par la suite contaminés par le virus du Covid-19. Nous leur posions ainsi la question : « À quel point regretteriez-vous de ne pas vous faire vacciner contre le Covid-19 si vous l'attrapiez à l'avenir ? » Et ils devaient répondre à l'aide d'une note sur une échelle allant de 1 à 4.

Le regret est une émotion contrefactuelle complexe et déplaisante qui repose sur une comparaison entre ce qui est advenu (la conséquence factuelle) et ce qui aurait pu advenir si l'on avait effectué un choix différent (la conséquence contrefactuelle). Elle peut être ressentie à propos de décisions prises dans le passé (regret rétrospectif) mais peut également être anticipée (anticipation du regret). L'anticipation du regret est ainsi de nature à permettre à l'individu de prendre des décisions plus rationnelles afin

d'éviter de ressentir cette émotion déplaisante. Une analyse préliminaire des données recueillies dans notre étude révèle que les individus qui anticipaient le plus de regret étaient ceux qui exprimaient le moins d'hésitation vaccinale. Mais, plus important encore, après avoir anticipé le regret qu'ils pourraient ressentir à l'idée de tomber malades s'ils ne se vaccinaient pas, ils sont plus fortement convaincus de la nécessité de se vacciner que les personnes d'un groupe contrôle à qui nous n'avons pas posé la question.

UNE DÉCISION TRÈS AUTOCENTRÉE

Autre enseignement important, l'anticipation du regret pour autrui (le regret de contaminer un proche si l'on refuse de se faire vacciner) n'a aucune influence. Demander aux personnes d'anticiper ce type de regret ne modifie pas leur choix par rapport à la vaccination. La décision, à ce stade de l'épidémie, relève donc du souci de se protéger et non de protéger autrui. C'est peut-être l'une des raisons qui a poussé le gouvernement et les autorités sanitaires à remettre en cause leur stratégie de communication, qui insistait auparavant sur la nécessité de se vacciner pour protéger les populations les plus vulnérables. Désormais, les messages de prévention des pouvoirs publics que l'on entend à la radio et à la télévision insistent sur le fait que la majorité des malades hospitalisés pour des formes sévères du Covid-19 n'étaient pas vaccinés.

113

— L'auteur —

> Grégoire Borst,

professeur de psychologie et de neurosciences cognitives du développement à l'université de Paris, directeur du laboratoire LaPsyDÉ – CNRS.

— À lire —

> T. D. Pomares et al.,

Association of cognitive biases with human papillomavirus vaccine hesitancy: A cross-sectional study, *Human Vaccines & Immunotherapeutics*, vol. 16, pp.1018-1023, 2020.

> S. Pluviano et al.,

Misinformation lingers in memory: Failure of three pro-vaccination strategies, *Plos One*, vol. 12, 2017. doi: 10.1371/journal.pone.018 1640.

Si les autres se vaccinent et pas moi, le virus s'arrête et je n'ai pris aucun risque. Cette « logique » défendue par certains est heureusement mise en défaut par le sentiment du bien collectif.

Le dilemme de l'antivax

Nicolas Gauvrit



En bref

> Certains souhaitent	> Cette logique	> Les nombreuses	> Nous aurions hérité
laisser les autres	opportuniste a été	études fondées sur	de nos ancêtres une
se faire vacciner et	étudiée à travers	ce test montrent que,	composante morale
mettent en avant leur	un test célèbre:	contre toute attente,	grâce à laquelle
liberté individuelle	le dilemme	une bonne partie	nous prendrions de
pour ne pas le faire.	du prisonnier.	des participants	meilleures décisions
		coopèrent.	collectives.

Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne et président de Debout la France, évoquait sa position concernant la vaccination contre le coronavirus en mai 2021 sur les ondes de France Info. Il avoue ne pas s'être fait vacciner, et ajoute que pour lui «la liberté vaccinale est au cœur de l'essentiel. J'estime que j'ai le droit de faire ce que je crois bon pour ma santé et j'estime que les Français en ont assez de ce chantage permanent. Ceux qui veulent se faire vacciner doivent se faire vacciner. [...] En revanche, je pense que la priorité, c'est le respect du choix individuel». Apologie de la liberté, ou éloge de l'égoïsme?

UN DILEMME SOCIAL

Parmi tous les cas où nous devons prendre une décision, celui de la vaccination en illustre une classe particulière : on peut le concevoir comme un *dilemme social*, c'est-à-dire une situation où les intérêts égoïstes et sociaux se contredisent. Au niveau de la population, la meilleure situation est atteinte quand tout le monde ou presque est vacciné, les effets secondaires étant largement surpassés par les effets protecteurs ; mais les choses sont différentes d'un point de vue individuel.

Supposons un instant toute la population vaccinée à part moi. Je peux alors éviter le risque d'un effet secondaire, puisque les autres me protègent. Dans ce cas-là, autant ne rien faire. Autrement dit, l'intérêt individuel de chacun serait de ne pas se faire vacciner. L'intérêt collectif, en revanche, est que tous se fassent vacciner.

Pour étudier ces situations paradoxales, on utilise souvent des versions simplifiées, telle que le fameux jeu du dilemme des prisonniers. Voici l'histoire : deux complices d'un crime, retenus dans des cellules séparées, ne peuvent pas communiquer. Pour obtenir que chacun des complices dénonce l'autre, on leur propose à chacun le marché suivant : «Si vous acceptez de dénoncer votre complice, vous serez libre si lui ne vous dénonce pas, et aurez une peine réduite de cinq ans s'il vous dénonce également. Si vous refusez de le trahir, vous aurez dix ans de prison s'il vous dénonce, mais aurez une peine de six mois s'il refuse aussi.»

Du point de vue collectif, les deux prisonniers incarnés par les joueurs ont tout intérêt à coopérer (c'est-à-dire ne pas dénoncer l'autre), ils auront alors six mois de prison chacun. Et pourtant, indépendamment de la décision de l'autre, chacun aura intérêt à trahir. En effet, si l'autre vous trahit, vous aurez dix ans de prison en coopérant, mais seulement cinq ans en le trahissant ; et si l'autre ne vous trahit pas, coopérer vous donnera une peine de six mois, alors que vous serez libre en le trahissant.

LE MONDE SE DIVISE EN DEUX CATÉGORIES...

Selon la théorie économique classique, les humains devraient chercher à maximiser leur gain personnel s'ils sont rationnels. Ainsi, chaque joueur devrait, dans un cas comme celui-ci, trahir son complice, et écoper de cinq ans de prison... alors même que la coopération aboutit à six mois de prison seulement.